



Programme de recherche

Violences familiales et changement social en Polynésie Française

Sous la direction scientifique du Dr Loïs BASTIDE
Maître de Conférences en sociologie

Mars 2020

Présentation de la recherche : contexte et enjeux du projet

Les violences familiales constituent un problème social saillant dans l'archipel polynésien (Jaspard, Brown, et Pourette 2004). Selon les chiffres de la Gendarmerie Nationale (coups et blessures volontaires sur personnes de plus de 15 ans au sein de la sphère familiale), **la Polynésie est en effet le territoire français le plus affecté par les violences familiales**, avec, au surplus, **des chiffres en augmentation** régulière. En 2015, les violences familiales représentaient 70% de l'ensemble des violences constatées. Les faits constatés sont ainsi passés à 2656 en 2016, soit un taux de 7.31 cas pour 1000 habitants localement contre 4.51 au niveau national (DFCF 2017). En 2017, 1936 cas de « violences physiques non crapuleuses » ont été recensés, pour une large part au sein des familles, en légère augmentation par rapport à 2015 et 2016. En 2019, les violences sexuelles ont augmenté de 50%, en particulier au sein des familles. Même s'il convient de souligner la fragilité de ces chiffres, liée tant aux modalités de collecte qu'aux catégories et définitions employées, la spécificité du territoire paraît ainsi bien attestée en la matière.

Très peu de recherches ont cependant été menées sur la question. Le dernier effort substantiel remonte à 2002, avec le développement d'une enquête quantitative en population générale, doublée d'une enquête qualitative par entretien semi-directif. Ces recherches portaient exclusivement sur les violences faites aux femmes au sein du couple. Considérant l'importance du problème des violences familiales au sens large, en Polynésie française, et compte-tenu du contexte national et international où ces questions prennent une importance de plus en plus grande, il est donc plus que jamais nécessaire de développer des enquêtes d'envergure, susceptibles de nourrir la réflexion sur les transformations de l'institution familiale, les dynamiques de violence en son sein, et de produire des savoirs utiles à la conception et la conduite des politiques publiques en la matière.

C'est la raison pour laquelle la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique a décidé de développer un programme de recherche à long terme sur la thématique des violences et de s'intéresser dans un premier temps aux violences familiales.

Nous avons donc initié le programme « *Violences familiales et changement social en Polynésie française* » qui vise à répondre au besoin de connaissances scientifiques fondamentales sur le sujet, et à notre volonté de contribuer à la réflexion institutionnelle en appui à la définition des politiques publiques.

Recherches et actions déjà réalisées (2018-2020)

La première phase de notre recherche visait à **étudier l'ensemble des formes de violence repérables au sein des familles**, sans se limiter *a priori* à une forme de violence en particulier (violence de couple, sur descendants, etc.). A la suite de Gelles (2017) et de Gelles et Strauss (1980), nous considérons en effet, étant donné la très grande spécificité des rapports familiaux, que les violences au sein de la famille doivent être traitées comme une réalité *sui generis*, distincte des autres formes de violence. Cela paraît d'ailleurs corroboré en Polynésie française par la disparité frappante entre la forte prévalence des violences familiales et les très faibles taux de violence aux personnes, en-dehors de la sphère familiale. Il s'agissait donc, à

cette étape, de caractériser les rapports familiaux au sens large, pour ensuite tenter de comprendre les formes spécifiques de violence qui s'y déploient.

⇒ Depuis février 2018, la MSH-P a donc conduit sous la direction de Loïs Bastide (MCF, UPF) un projet de recherche sur les violences familiales en Polynésie française. Ce projet a été co-financé par l'INJEP et la MSH-P sur financement obtenu dans le cadre du Contrat Etat-Pays 2015-2020. Ce premier volet d'enquête visait à restituer ce phénomène de violence dans le cadre spécifique de la famille polynésienne, la parenté polynésienne constituant un contexte particulier, très différent du modèle de la famille nucléaire qui sert d'appui à la production de données sur les violences familiales dans l'ensemble des territoires français. Il s'agissait d'identifier les dynamiques familiales susceptibles de favoriser le développement de relations violentes, au sein du collectif familial. Cette première étape a permis d'identifier plusieurs faits saillants :

1. Par rapport au modèle de la famille nucléaire, le *feti'i* implique l'existence de relations plus étendues et plus fréquentes au sein de la parenté, sur les plans latéral (entre cousins) et ascendant (entre générations). Il en résulte que la comparaison avec les chiffres nationaux relatifs aux violences familiales est problématique.
2. Au même titre que dans toute situation de violence, la distribution des vulnérabilités, au sein de la famille, influe sur la répartition des relations violentes. Le passage du conjoint dans la belle famille, par exemple, peut conduire à un isolement social propice à la violence. Dans certaines circonstances, les formes contemporaines du *faa'amu* produisent aussi de la vulnérabilité. Les phénomènes de migration intrafamiliale, dans le cadre par exemple de la scolarité, peuvent avoir le même effet en isolant les enfants de leurs parents naturels.
3. Bien évidemment, les conditions sociales d'existence paraissent avoir un effet majeur sur le développement des violences familiales. La dépendance économique liée au fort taux de chômage et la promiscuité favorisent la structuration de relations violentes.
4. Le modèle traditionnel de la maison familiale, polynucléaire, adapté à une économie non-monnaire et aux formes de réciprocité qui s'y déploient, paraît devenir souvent dysfonctionnel dans le cadre de l'économie de marché. La cohabitation entre plusieurs noyaux familiaux, en condition de contrainte économique, favorise l'apparition de la violence.

Le rapport final sur cette phase du programme est en cours de rédaction.

⇒ Organisation du colloque international « Violences familiales et changement social dans les sociétés insulaires du Pacifique », réunissant des spécialistes d'envergure internationale, experts sur le thème des violences familiales dans différents territoires de la région (France, Polynésie française, Nouvelle-Zélande, Nouvelle Calédonie, Hawaii, Papouasie Nouvelle Guinée, Vanuatu). Le colloque s'est tenu du 12 au 14 novembre 2019 à l'UPF.

⇒ En coordination avec la DSFE, deux participantes au colloque se sont mises à disposition pour proposer **une matinée d'échange avec les professionnels intéressés du territoire**, le 15 novembre à l'auditorium du CHPF. Ces deux expertes ont présenté les politiques publiques mises en place en matière de violences intrafamiliales à Hawaii et en Nouvelle-Zélande.

⇒ **Deux projets de publication sont en cours.**

- Un premier ouvrage collectif en langue anglaise, reprenant et complétant les interventions présentées au colloque international, destiné à fournir un outil de référence à l'échelle régionale, à la fois pour les scientifiques, les politiques et les travailleurs sociaux et sanitaires.
- Un second ouvrage collectif en français, sera publié par les éditions de la MSH-P. Le but est de reprendre certaines des communications du colloque international pour les mettre à disposition du public polynésien (traduction des exposés initialement en anglais, en accès libre et gratuit dans sa version électronique, sur le site de la MSH-P).

La deuxième phase de la recherche : approfondir et diversifier les axes de recherche (2020-2021)

A partir de l'analyse globale des rapports familiaux réalisée lors de la première phase du projet (rapports intra et intergénérationnels, relations au sein de la famille élargie et rapports entre parenté et famille nucléaire, rapports de genre dans le cadre familial), le projet est dans cette deuxième phase de **ré-évaluer des formes spécifiques de violence**, en les analysant dans le cadre des dynamiques familiales identifiées à l'étape 1.

Deux axes vont donc être développés :

- **1- Les violences faites aux femmes dans le cadre de la famille,**
- **2- Les violences faites sur personnes handicapées dépendantes et les *matahiapo*.**

Pour chaque axe, nous estimons nécessaire de recruter sur un contrat de 12 mois **un chercheur postdoctorant**.

L'un sera financé par la MSH-P (salaire et frais de recherche) ; pour l'autre nous sollicitons un financement du Gouvernement de la Polynésie française, qui a fait de la lutte contre les violences familiales l'un des axes prioritaires de son action dans le domaine sociétal.

1 - Postdoctorant financé par la MSH-P (salaire et frais transport et liés à la réalisation de la recherche, **estimé à environ 7 millions CFP**)

Le processus de recrutement est en cours et le choix définitif du candidat retenu sera arrêté le 26 mars prochain, au terme des auditions à venir.

Ce postdoctorant aura une double tâche :

D'une part, il s'agira de **développer un axe de recherche spécifique sur les violences faites aux femmes**, de manière à mettre à jour, développer, élargir et affiner les résultats des enquêtes de 2002-2003. Par le biais d'une approche focalisée sur le genre, le chercheur pourra aussi inclure le cas des minorités sexuelles LGBTQ – *rere*, *mahu*, etc. -, particulièrement intéressant sur le territoire.

D'autre part, nous avons pris le parti de recruter un chercheur quantitatif, qui sera en capacité de **développer deux enquêtes par questionnaire déjà prévues, auprès des promotions du RSMA et au sein des établissements pénitentiaires.**

Il s'agira là de deux premiers cadrages quantitatifs qui nous permettront d'initier un projet à plus long terme visant à établir de manière fiable la fréquence des violences familiales sur le territoire et d'échapper ainsi aux biais inhérents aux chiffres disponibles en la matière.

2 – Second postdoctorant : financement souhaité du **Ministère de la Famille et des Solidarités/ DSFE** (salaire et frais transport et liés à la réalisation de la recherche, **estimé à environ 8 millions CFP**)

En phase 1, nous avons identifié des formes de vulnérabilité face aux violences familiales. Certaines populations sont ainsi particulièrement à risque. Dans ce cadre, nous souhaitons développer un autre axe d'enquête, moins fréquemment investigué que les violences de genre.

Ces populations particulièrement à risque sont les mineurs, les personnes handicapées dépendantes et les *matahiapo*, en l'absence pour l'instant d'une offre publique de prise en charge structurée.

Les mineurs posent des problèmes quasi-insurmontables à la recherche, dans la mesure où leur minorité nécessite la délivrance d'autorisations d'enquêter, trop difficiles, voire impossibles à obtenir.

Par conséquent, le postdoctorant 2 aura la charge de développer le thème : **dépendance, vulnérabilité et violences familiales : le cas des *matahiapo* et des personnes handicapées.**

C'est ce postdoctorant qui, comme nous le souhaitons, pourrait être pris en charge par le Ministère de la Famille et des Solidarités et la DSFE.

Nous avons déjà échangé sur ce sujet avec la DSFE et ce projet a retenu l'intérêt ; la DSFE a cependant exprimé le souhait que l'étude inclue des recherches dans un autre archipel que les Iles du-Vent. C'est la raison pour laquelle le financement demandé est un peu plus élevé que celui du premier doctorant.

L'équipe de recherche

Responsable scientifique :

-**Lois Bastide**, MCF en sociologie, Université de Polynésie Française

Mail : Lois.Bastide@upf.pf

Tel : (+689) 87 383 494

Chercheurs participant au projet

-**Denis Regnier**, Docteur en Anthropologie, PRCE de philosophie, ESPE de Polynésie Française

-Deux postdoctorants

Structure porteuse du projet

Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSH-P), Unité de Service et de Recherche
2003 CNRS-UPF.

Directeur : Pr Eric Conte

B.P. 6570, Faa'a 98702

Polynésie Française

Mail : direction-mshp@upf.pf

Calendrier et documents attendus

Calendrier

Comme cela a été dit, le recrutement du premier postdoctorant est en cours et le choix sera effectué le 26 mars. Toutefois, en raison de la situation liée au Covid-19, il est difficile de savoir quand la personne recrutée pourra effectivement débiter son travail. Nous estimons que le début de son contrat pourra se situer vers septembre 2020.

Nous souhaiterions qu'il en soit de même pour le postdoctorant 2.

Dans cette hypothèse, le programme pourrait se dérouler sur 12 mois à partir de septembre 2020.

Documents attendus

- Des rapports intermédiaires et un rapport final seront produits selon des modalités à définir.
- Nous envisageons la publication de deux articles dans des revues scientifiques (*Agora, Cultures & Conflits*) (2021)
- Publication d'un ouvrage collectif en français en 2022, portant sur une comparaison entre les territoires ultramarins français en relation aux violences familiales.

Budget

Le budget total de cette deuxième phase du programme est estimé à **15 millions CFP**, la MSH-P contribuant à hauteur de **7 millions** et le financement sollicité auprès du Ministère de la Famille et des Solidarités est de **8 millions**.

Il ne s'agit là bien entendu que d'une estimation rapide et nous présenterons un budget plus détaillé le moment venu.